



Conser-  
vatoire

niort agglo

Direction du conservatoire / Auguste-Tolbecque

**DANSE & MUSIQUE**



***Exaltez  
vos sens***

# 3 sites, 3 antennes



## SITE AUGUSTE-TOLBECQUE

(ANTENNES PRAHECQ ET SAINT-MAXIRE)

NIORT >> Tél : 05 49 78 79 16 - [crd@agglo-niort.fr](mailto:crd@agglo-niort.fr)

## SITE JEAN-DÉRÉ

CHAURAY >> Tél : 05 49 08 27 70

[musiquechauray@agglo-niort.fr](mailto:musiquechauray@agglo-niort.fr)

## SITE DÉSIRÉ-MARTIN BEAULIEU

(ANTENNE AIFFRES)

VOUILLÉ >> Tél : 05 49 08 27 70 - [emd@agglo-niort.fr](mailto:emd@agglo-niort.fr)

## ÉDITO

---

### De l'accès à la pratique artistique à l'éducation par l'art, faire territoire

La mission du conservatoire Auguste Tolbecque classé par l'Etat est d'enseigner, créer, diffuser la musique et la danse en lien étroit avec le projet de territoire de Niort Agglo.

Ces dernières années, ces derniers mois, la pratique artistique en conservatoire, grâce à l'engagement des artistes enseignants, des élèves, des familles, a montré toute sa capacité à favoriser la résilience chez chaque enfant, chaque adolescent, chaque adulte.

Cette brochure présente des offres d'enseignement en cursus ou des parcours libres : offres pensées toujours au plus près de l'utilisateur, pédagogiquement et géographiquement. Des offres diverses et structurées pour permettre à chacun de choisir puis de construire son parcours pour passer en quelques années du praticien à l'amateur éclairé, et s'il (ou elle) dirige sa vie par-là... d'aller jusqu'à l'artiste.

Venir au conservatoire, de l'âge tendre à celui de la maturité, c'est aller vers sa propre expression, par le son, la voix, le geste, l'espace, et aller à la rencontre d'une pratique, des artistes, des œuvres, et de l'autre.

La transmission de la danse et la musique se nourrit du spectacle vivant et du faire-ensemble. C'est pourquoi 80% des apprentissages proposés le sont en collectif : pour apprendre à écouter, à bouger, à créer ensemble. Mais cet apprentissage de la vie jouée dansée et chantée ne serait rien sans ces spectacles, ces concerts qui mettent nos élèves en situation de partage ; pour les grandir, et aussi pour la meilleure des causes : irriguer le territoire, de la générosité de ces prestations, à la rencontre du public.

Par son socle d'enseignement spécialisé, qui accueille chacun, sans prérequis, en mode école d'enseignement artistique de qualité, l'équipe du conservatoire Auguste Tolbecque s'emploie sereinement à ce que le partage de la musique et de la danse soit réalité sur le territoire et que chacun ait la chance de mettre un peu d'art dans sa vie, de l'éveil à l'envol.

*Alain Chauffier*

Vice-président délégué à la Culture

# Nouveauté ! Inscriptions en ligne

- **Réinscriptions en ligne du lundi 16 mai au vendredi 10 juin via l'extranet famille**
- **Pré-inscriptions du lundi 6 juin au vendredi 1<sup>er</sup> juillet sur niortagglo.fr**
  - > La grille tarifaire 2022/2023 sera consultable en ligne à compter du 16 mai 2022
- **Justificatifs à fournir**
  - **Justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois.
  - « **Ma carte** » pour pouvoir bénéficier d'un tarif adapté à votre quotient familial (niortagglo.fr)
  - **Carte d'étudiant** pour pouvoir bénéficier de la réduction prévue sur la grille tarifaire 2022 /2023

# Fonctionnement général du conservatoire

## LES COURS ET HORAIRES

---

### Lieu des cours

**Site de Niort** : Centre du Guesclin, place Chanzy - Bât. B

**Site de Chauray** : 6 place de l'église

### Site de Vouillé

- Maison des associations
- Ecole maternelle
- Salle polyvalente

### Antennes :

- Échiré/Saint-Maxire, salle multisports de Saint-Maxire
- Prahecq, école municipale
- Aiffres, école Victor Hugo et espace Georges Bizet

Les horaires des cours individuels sont convenus en début d'année entre le professeur et la famille.

Les cours sont hebdomadaires. Le Conservatoire est fermé pendant les vacances scolaires et jours fériés.

La responsabilité légale du conservatoire n'est engagée que pendant la durée des cours et activités de l'élève (tolérance de + ou - 15 minutes avant/après).

## LA FACTURATION

---

La facturation est trimestrielle et envoyée en cours de trimestre. Tout trimestre entamé est dû. Toute demande d'arrêt des cours, doit-être formulée par écrit (mail ou courrier).

## LES TARIFS

---

Les tarifs sont consultables sur le site internet [www.niortaggllo.fr](http://www.niortaggllo.fr)

Vous pouvez éventuellement bénéficier d'un tarif réduit sur présentation de la carte de Quotient Familial « Ma Carte ».

Renseignements auprès du service Cohésion Sociale de Niort Agglo :

05 17 38 79 09

[carteqf@agglo-niort.fr](mailto:carteqf@agglo-niort.fr)

**TARIF ÉTUDIANT  
30% DE RÉDUCTION**



Applicable sur l'ensemble de la grille tarifaire sur **présentation d'un justificatif « ma carte » et d'une carte étudiant.**

Possibilité de règlement avec le Pass Culture pour les jeunes majeurs titulaires du pass.

Renseignements : <https://passculture.fr/>

## LES ABSENCES

**En cas d'absence de l'élève**, les parents informent le secrétariat du site où est inscrit l'élève. Les cours ne seront pas remplacés ni déduits de la facturation.

**En cas d'absence du professeur**, les familles sont informées. Au-delà de 3 cours annulés sur un trimestre, une déduction sera appliquée.

## LOCATION INSTRUMENTS

**La présence d'un instrument à domicile est indispensable (achat ou location).**

Certains instruments sont proposés à la location la première année d'étude, en fonction du Q.F. et de la disponibilité. La guitare, le piano, le clavecin, l'orgue, la batterie, la harpe et la flûte à bec ne sont pas disponibles en location. N'hésitez



pas à prendre conseil auprès des enseignants. La demande doit être faite lors de la pré-inscription (plus de détails sur [www.niortaggl.fr](http://www.niortaggl.fr))

**Les élèves et les professeurs disposent d'un accès à la médiathèque du Conservatoire : partitions, revues, documents audiovisuels.**

## ACTION CULTURELLE

Structure d'enseignement, le Conservatoire est un établissement culturel à part entière, **producteur** ou **partenaire** de nombreuses manifestations (auditions, spectacles, concerts...) qui mettent en scène élèves, professionnels et amateurs de la ville et de la région. Ces événements participent de manière fondamentale et indispensable à la formation de tout musicien ou danseur.

L'association **Musique en Vie** est le partenaire privilégié de l'action culturelle du Conservatoire.



# Auguste- Tolbecque NIORT

## Éveil

### Musique et mouvement

De 4 à 5 ans

- **Éveil 1** Musique et mouvement (Moyenne section) 30 mn
- **Éveil 2** Musique et mouvement (Grande section) 45 mn

## Initiation

### Musique ou danse

De 6 à 7 ans

- **Initiation** Musique (CP) 45 mn
- **Initiation 1** Danse (CP) 45 mn
- **Initiation 2** Danse (CE1) 2 cours hebdomadaires classique et contemporain 45 mn x 2



## Musique

### Parcours diplômant

Musique à partir de 7 ans

**Disciplines enseignées :** Alto, basson, batterie, chant lyrique, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare basse, guitare électrique, hautbois, jazz, orgue, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

**Pratiques collectives\* :** Ensemble bois, cuivres, cordes, guitares, percussions urbaines, accompagnement piano, musique de chambre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, musiques anciennes, ateliers jazz, musiques improvisées, musiques actuelles amplifiées, chorale adulte et enfant, formation musicale générale (FMG).

*\*Ces disciplines collectives peuvent faire l'objet d'une inscription séparée (Hors cursus : atelier)*

# Musique

## Parcours diplômant (suite)

### Cycle 1 apprentissage

(durée 3 à 5 ans)

#### Première année :

1 cours individuel (20 mn)  
+ 1 cours de FMG\* (1h)

#### Années suivantes :

1 cours individuel (20/30 mn)  
+ 1 cours de FMG\* (1h)  
+ 1 cours collectif (+/-1h)

### Cycle 2 : approfondissement

(durée 3 à 5 ans)

1 cours individuel (45 mn)  
+ 1 cours de FMG\* (1h30)  
+ 1 cours collectif (1h30)

### Cycle 3 : autonomie (durée 3 à 4 ans)

Obtention du Certificat d'Etudes  
Musicales (CEM)

1 cours individuel (50 mn)  
+ 1 cours optionnel de FMG\* (2h)  
+ 1 cours collectif (+/-1h)

**CPES** : un cycle préparatoire  
à l'enseignement supérieur est  
également disponible. Plus de  
renseignements auprès de la  
scolarité.

### Pratique continuée ou cycle adulte

(Parcours non diplômant)

1h de pratique collective obligatoire  
1 cours individuel de soutien (30 mn)  
+ en option : 1 cours de FMG\* (1h30)

\* FMG : formation musicale générale

# Danse

## Parcours diplômant

### Danse à partir de 8 ans

Esthétiques enseignées : classique, contemporain, jazz  
(uniquement en complémentaire et à partir du cycle 2).  
Choisir entre le classique et le contemporain. L'esthétique  
principale est dite dominante et la seconde dite  
complémentaire.

#### Cycle 1 : observation (CO) (durée 4 ans)

**Première année** : 2 cours dans la même esthétique (1h)  
**Deuxième année** : 2 cours dans la même esthétique (1h)  
+ 1 cours en option dans la complémentaire (1h)

#### Troisième et quatrième année :

2 cours de dominante (1h15 par cours)  
+ 1 cours de complémentaire (1h15)

#### Cycle 2 : élémentaire (CE) (durée 4 ans)

A partir de ce niveau, possibilité de choisir le jazz en discipline  
complémentaire.

3 cours de dominante (1h30) + 1 ou 2 cours complémentaire  
(1h30) + 1 cours FMD\*\* (1h) (sauf danseurs inscrits en  
musique)

#### Cycle 3 : secondaire (CS) (durée 2 ou 3 ans)

Obtention du Certificat d'études chorégraphiques (CEC)  
3 cours de dominante (1h45) + 1 ou 2 cours de  
complémentaire (1h30)

\*\* FMD : Formation musicale danseurs

# Danse

## Parcours non diplômant

#### Cycle 2 :

2 cours de 1h30 (toutes esthétiques)

#### Cycle 3 :

2 cours de 1h45 (toutes esthétiques)

#### Cycle adulte

1 cours de classique (1h) et/ou  
1 cours de contemporain (1h)

# Jean-Deré CHAURAY

## Éveil/initiation Musique

De 4 à 6 ans

- **Éveil 1** (Moyenne section) 30 mn
- **Éveil 2** (Grande section) 45 mn
- **Initiation** (CP) 45 mn

## Musique Parcours diplômant (selon le souhait de l'élève)

Musique à partir de 7 ans

**Disciplines enseignées** : chant jazz, batterie, guitare classique, folk électrique et basse, saxophone, flûte traversière, violon, piano, orgue, clavecin, harpe.

**Pratiques collectives\*** : percussions brésiliennes, piano de 4 à 8 mains, musique actuelle, jazz vocal et instrumental, funk music, orchestre à cordes, musique ancienne, musique assistée par ordinateur et divers ensembles instrumentaux (guitare, flûte traversière, violon, harpe), formation musicale générale (FMG)

*\*Ces disciplines collectives peuvent faire l'objet d'une inscription séparée  
(Hors cursus : atelier)*



### Cycle 1 apprentissage (durée 3 à 5 ans)

**Première année** :  
1 cours individuel (20 mn)  
+ 1 cours de FMG\*

**Années suivantes** :  
1 cours individuel (20/30 mn)  
+ 1 cours de FMG\*  
+ 1 cours collectif (+/-1h)

### Cycle 2 : approfondissement (durée 3 à 5 ans)

1 cours individuel (45 mn)  
+ 1 cours de FMG\*  
+ 1 cours collectif (1h30)

### Cycle 3 : autonomie (durée 3 à 4 ans)

Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM)

1 cours individuel (50 mn)  
+ 1 cours optionnel de FMG\*  
+ 1 cours collectif (+/-1h)

### Pratique continuée ou cycle adulte

(Parcours non diplômant)

1h de pratique collective obligatoire  
1 cours individuel de soutien (30 mn)  
+ en option : 1 cours de FMG\*

\* FMG : formation musicale générale

# Désiré-Martin Beaulieu VOUILLÉ

## Éveil

### Danse ou musique

#### Éveil de 4 à 7 ans

Pour le site de Vouillé, un accompagnement de l'école à la salle polyvalente est organisé par le pôle animation de la commune. L'inscription à l'année est obligatoire.

#### Musique

- **Éveil 1** (Moyenne section) 30 mn
- **Éveil 2** (Grande section) 45 mn
- **Initiation** (CP et CE1) 45 mn

#### Danse

- **Éveil 1** (Moyenne section) 30 mn
- **Éveil 2** (Grande section) 45 mn
- **Initiation 1** (CP) 45 mn
- **Initiation 2** (CE1) 1h

## Musique

### Parcours diplômant

(selon le souhait de l'élève)

#### Musique à partir de 7 ans

**Disciplines enseignées** : batterie, guitare classique, folk et électrique, saxophone, flûte traversière, violon, piano.

**Pratiques collectives\*** : djembé adulte, jazz, chorale enfant, musique celtique, ensembles : guitare, violon, flûte traversière, viole de gambe, musiques actuelles amplifiées et formation musicale générale.

*\*Ces disciplines collectives peuvent faire l'objet d'une inscription séparée (Hors cursus : atelier)*

#### Cycle 1 apprentissage

(durée 3 à 5 ans)

##### Première année :

1 cours individuel (20 mn)  
+ 1 cours de FMG\*

##### Années suivantes :

1 cours individuel (20/30 mn)  
+ 1 cours de FMG\*  
+ 1 cours collectif (+/-1h)

#### Cycle 2 : approfondissement

(durée 3 à 5 ans)

1 cours individuel (45 mn)  
+ 1 cours de FMG\*  
+ 1 cours collectif (1h30)

#### Cycle 3 : autonomie

(durée 3 à 4 ans)

Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM)

1 cours individuel (50 mn)  
+ 1 cours optionnel de FMG\*  
+ 1 cours collectif (+/-1h)

#### Pratique continuée ou cycle adulte

(Parcours non diplômant)

1h de pratique collective obligatoire  
1 cours individuel de soutien (30 mn)  
+ en option : 1 cours de FMG\*

\* FMG : formation musicale générale

## Danse

### Parcours non diplômant

(Parcours diplômants proposés  
en complément sur Niort)

#### Classique et/ou contemporain à partir de 8 ans

et/ou

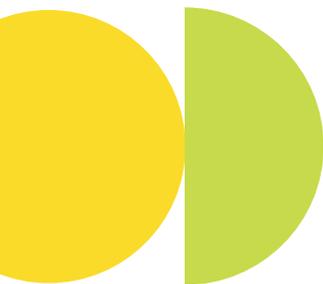
#### Jazz à partir de 10 ans

#### Cycle 1 : observation (CO)

Les premières années : 1 cours de 1h à 1h15

#### Cycle 2 : élémentaire (CE)

Les années suivantes : 1 cours de 1h30



# Les antennes

*Vous pouvez également **vous inscrire** auprès des sites de Niort, Chauray et Vouillé si vous souhaitez pratiquer d'autres disciplines.*

## Aiffres

École Victor Hugo  
Espace Georges Bizet

### De 4 à 5 ans

---

- **Éveil 1** (Moyenne et grande section) 30 mn

### De 6 à 7 ans

---

- **Initiation** (CP - CE1) 45 mn

### Tous âges

---

- **Formation musicale en pratique collective** 1h

## Échiré/Saint-Maxire

Salle multisports à Saint-Maxire

### De 4 à 5 ans

---

- **Éveil danse** (Moyenne et grande section) 45 mn

### De 6 à 7 ans

---

- **Initiation danse** (CP - CE1) 1h

### De 8 à 9 ans

---

- **Cycle 1 danse contemporaine** 1h

## Prahecq

École municipale

### De 4 à 5 ans

---

- **Éveil musique** (Moyenne et grande section) 45 mn

### De 6 à 7 ans

---

- **Initiation musique** (CP - CE1) 45 mn

### Musique cycle 1 apprentissage

---

- **Voir page 7**

**Disciplines enseignées :** piano, violon, flûte

**Pratiques collectives :** chorale, formation musicale

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning across the page.



# niort agglo

Retrouvez toutes les informations sur  
[conservatoire.niortagglo.fr](http://conservatoire.niortagglo.fr)  
[www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr)